## Ville de Crabtree

# AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de la ville de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme, concernant une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 13 juillet 2026 à 19 h, à la salle du Conseil, lieu habituel des séances.

**Cette demande concerne l'immeuble situé au 270, 8e Rue, lot 4 737 940 lequel est dans la zone H4-4, et vise le projet suivant :**

- **Demande de dérogation mineure visant à permettre l'empiétement d'une aire de stationnement dans la marge minimale de 1 mètre prescrite le long d'une limite latérale de terrain au 270, 8e Rue.**

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

**Donné à Crabtree, ce** 19 juin 2026

**Marie-Pascale Fiset**
Greffière adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, **Marie-Pascale Fiset,** greffière adjointe de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 19 juin 2026 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 juin 2026.